

Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) en Pyrénées-Orientales

Proposition d'itinéraire par l'AF3V – 9 Avril 2013 –

**Parcours de 67 Km environ
(plus antenne d'accès à Tautavel 10km et antenne d'accès au
Mémorial du Camp de Rivesaltes 2,5km)**

Descriptif de l'itinéraire suivi Km= distance cumulée depuis Cubières, puis depuis St-Paul-de-Fenouillet, puis depuis Maury, puis depuis Estagel, puis depuis Rivesaltes.

Voir aussi les 6 cartes décrivant ces propositions.

Cubières-sur-Cinoble-St-Paul-de-Fenouillet (10 km) (7km en Pyrénées-Orientales)

Départ: Cubières-sur-Cinoble (carrefour D14-D10) (Km 0).

Prenez la D10 (dir. Gorges de Galamus, St-Paul). Cette petite route descend doucement dans la vallée qui va en se rétrécissant. Au Km 1,5 vous passez devant le bar-restaurant-pizzeria Au Vieux Moulin (cadre sauvage), et au Km3 c'est le dernier panneau de jalonnement de la Véloroute V81 dans l'Aude (qui indique Couiza à 32km). À partir de là vous entrez dans les Gorges de Galamus, et la route très étroite serpente entre les parois rocheuses. La montée douce (2%) dure 2km, prudence car le croisement des véhicules est difficile.

Au Km 5 vous arrivez au sommet des Gorges, où un grand parking permet arrêt et photos. Un chemin de 400m descend jusqu'à l'Hermitage, refuge construit dans la falaise.

A partir de là vous suivez la D7, route tranquille qui descend en lacets en offrant de belles perspectives sur les Pyrénées en face, et sur les vignes du pays du Fenouillèdes.

Au Km 9,3 vous passez le passage à niveau et entrez dans Saint-Paul de Fenouillet par la rue de l'Aude et la rue Pierre Vidal, puis la place de la République (commerces). En ce lieu prenez la rue Arago (en sens unique) où se trouve la Mairie (Km 10).

St-Paul-de-Fenouillet- Maury (10,4 Km)

Départ: Saint-Paul-de-Fenouillet (Mairie) (Km 0).

Prenez la rue Arago sur 30m, puis aussitôt la première petite rue à gauche – rue St Pierre- qui remonte jusqu'à la place Saint-Pierre où elle rejoint la D117 (toilettes publiques sur la place).

Suivez vers la gauche l'av. J.Moulin (D117) sur 200m, et aussitôt, après la poste, au château d'eau, prenez à droite le chemin de Lesquerde (pas de panneau, jalonnement pédestre), qui monte en pente douce (pente 2%) jusqu'à l'ancienne déchetterie (Km 1,3).

Là ce chemin devient une piste en terre-gravier bien roulant en été et par temps sec, qui serpente à flanc de montagne, à l'horizontale (très faibles

pententes). Les vues sont très belles sur la vallée. Ce chemin est à l'ombre l'après-midi.

NB - Le Conseil Général devra revêtir ce chemin forestier et rural de 3,2km jusqu'au chemin goudronné du Mas Laroque, avec un revêtement en béton dans la partie en forte pente (800m).

Après 2km (au Km 3,3) le chemin descend très raide (pente 3% à 9%) sur 1,2km, avec des passages très ravinés, mais possibles en VTT ou VTC peu chargé (les randonneurs chargés devront mettre pied-à-terre, en attendant que le Conseil Général crée un revêtement en dur, goudron ou béton).

Au Km 4,7 le chemin rejoint le chemin goudronné qui conduit à La Roque (à droite), ou à la D117 (à gauche, après passer sur un gué).

À ce carrefour, au bord du ruisseau, allez à droite. Le chemin goudronné monte en pente douce, avec des vues très belles sur la vallée et les vignes. Après 200m plus raides (4%) vous arrivez au Mas La Roque (chai) (Km 6,2), que vous contournez pour redescendre dans la plaine par un chemin qui devient vite empierré sur 600m, jusqu'à atteindre un petit pont en béton sur le Maury.

Ensuite suivez le chemin en terre parallèle à la voie ferrée, au revêtement assez correct, sur 1,4km. Vous revenez à la D117 au passage à niveau n°79 (Km 8,2).

NB- Le Conseil Général devra revêtir ce chemin rural entre le chai du Mas Laroque et le passage à niveau n°79, sur 2km, avec du béton dans la partie en forte pente (600m).

Là vous devez suivre la D117, plate mais circulée, jusqu'au rond-point à l'entrée de Maury (sur 1,1km, une piste cyclable manque sur ce Km), et dans Maury (300m).

Au Km10 vous êtes au carrefour D117-D9 à la sortie de Maury.

Le camping est à 800m sur la D117, et la mairie dans le haut du village.

Maury- Estagel (12 Km)

Km= distance cumulée depuis Maury .

Départ : Maury, carrefour D117-D19 à l'entrée du village côté Estagel.

Prendre la D19 (dir. Cucugnan). 100m plus loin, prendre à droite le chemin St Roch, jalonné en itinéraire pédestre et VTT, petit chemin sans autos qui passe derrière le cimetière et au pied de la chapelle, puis monte en pente douce dans les vignes, avec 200m raides à la fin. Au Km1 il rejoint la D69 (200m après les dernières maisons de Maury).

Suivez cette D69 vers la droite, avec une jolie descente régulière sur 1km. Au Km 2,1, juste après un pont dans un virage, au 2^{ème} pont (amandier à gauche, panneau « interdit de déposer des ordures » à droite), prenez le chemin à droite (aucun panneau), qui longe le ruisseau et descend jusqu'à la voie ferrée.

Ce chemin longe la voie ferrée dans la plaine et, après 100m de montée, descend dans les vignes, passe sur un petit pont, et remonte au Mas Amiel.

Au Km6 vous passez devant le caveau de dégustation du Mas Amiel (site : www.masamiel.fr tel : 04 68 29 01 02). Juste après prenez à droite le chemin bordé de cyprès qui descend jusqu'à la voie ferrée (Km 6,6, prudence, le sol est pavé sous le pont).

200m plus loin, avant le gué qui ramène à la D117, allez à gauche (panneau

Château St Roch), au milieu des vignes. Au Km 7,8 vous passez au Château St Roch (site : <http://chateausaintroch.free.fr>, tel : 04 68 29 07 20), avec terrasse pour dégustation au bord du Maury).

Continuez sur ce chemin plat jusqu'au carrefour avec la D69, avant le passage à niveau (Km 8,8). Suivez la D69 vers la droite jusqu'au carrefour avec la D117 (Km 9,5).

Là , en attendant que le Conseil Général aménage 0,5km de piste cyclable le long de la RD117 et le chemin empierré de 1,4km qui existe le long de la voie ferrée entre le passage à niveau n°87 sur la D61 et le passage à niveau à l'entrée d'Estagel – face au caveau des Cotes d'Agly-, vous devez suivre la D117 très circulée, sur la gauche, sur 2km. Prudence. La D117 monte en pente douce jusqu'au pont d'Estagel.

Avant ce pont (Km 11,5), allez à gauche jusqu'à la coopérative des Côtes d'Agly et au passage submersible, en face du centre d'Estagel (Km 12).

NB- L'AF3V demande au Conseil Général de sécuriser les 2km entre le carrefour D9-D117 et l'entrée d'Estagel, pour éviter la D117 : pour cela il faut aménager 500m de piste cyclable parallèle à la D117 du carrefour de la D9 au carrefour de la D61 (du côté gauche de la D117 en venant de Maury, pour éviter les traversées), et améliorer le chemin existant le long de la voie ferrée, entre la D81 et l'entrée d'Estagel, sur 1,4km.

Ce chemin empierré parallèle à la voie ferrée constitue une chance pour ce projet de Véloroute.

NB- Au carrefour D9-D117, l'AF3V demande aussi au Conseil Général de sécuriser la D117 au niveau du pont et du carrefour avec la D9, en direction de Latour-de-France, pour faciliter l'accès à vélo à ce village, au barrage de Caramany et à Ansignan.

NB- Dans Estagel, l'AF3V demande au Conseil Général que la future déviation d'Estagel prévoit un passage en toute sécurité de la Véloroute V81 en rive gauche de l'Agly, entre le pont de la D117, la Coopérative et le château de Jau. Le projet routier doit prendre en compte le projet d'itinéraire cyclable.

Le site internet du Conseil Général, en page « politique vélo », annonce ceci :
« *Le Conseil Général est maître d'ouvrage sur les infrastructures cyclables liées à la voirie départementale. En tant que gestionnaire du réseau routier, il s'engage à intégrer le volet cyclable dans les nouveaux projets routiers mais aussi à sécuriser les portions dangereuses* ».

Estagel-Rivesaltes (21,5 Km)

Km= distance cumulée depuis Estagel.

Départ: Estagel passage submersible (Km 0). Passez le gué sur l'Agly pour aller sur la rive gauche, et prenez vers la droite le chemin goudronné qui passe devant la coopérative « Les Vignerons des Côtes d'Agly ».

Il est déjà jalonné comme itinéraire vélo par la communauté d'agglomération Perpignan-Méditerranée (distance Cases-de-Pène 9,5km). Il va passer sous la

voie ferrée, puis franchit le Verdoube (affluent de l'Agly), et continue le long de l'Agly, dans la plaine plantée de vignes.

Après 1,1km difficile où le chemin est empierré – ce tronçon devra être revêtu en dur par le Conseil Général-, le chemin passe devant le château de Jau (04 68 38 91 38 site : <http://www.chateaudejau.com>) (Km 4), puis arrive au chai de dégustation de ce château, situé au carrefour avec la D59 (Km 6,8).

Continuez sur la D59 dans la plaine, avec 500m de montée (à 4%) à l'arrivée en haut de Cases-de-Pène, où vous allez à gauche rejoindre la place de la République (Km 9).

A Cases-de-Pène, place de la République (Km 9), prenez à gauche la rue de la poste qui monte au cimetière (point d'eau). 200m après le cimetière, à un carrefour de chemins sans panneaux (poteau électrique) allez à droite.

Ce chemin étroit, au revêtement très mauvais sur 2km, balisé comme DFCI C17, serpente dans les vignes, avec trois montées faciles, suivies d'une descente très raide (10%), puis, au Km 10,5 d'une montée très raide (8 à 12%) sur 400m, jusqu'à deux maisons.

NB : le Conseil Général devra améliorer le revêtement des portions en forte pente, cf. par pose de revêtement en béton (1km environ).

Ensuite le chemin fait une épingle à cheveu, suivie d'une montée de 400m à 5%. Ouf, ensuite le chemin est à peu près plat sur la crête, et passe au Mas Méric, puis au Mas Cremat (04 68 38 92 06 <http://www.mascremat.com>).

Au carrefour suivant allez à droite, puis descendez jusqu'au carrefour avec la RD18 (Km 14,8). Suivez cette RD18 sur 300m pour franchir l'Agly – le Conseil Général devra aménager une piste cyclable sur ces 300m de RD18 -, puis allez aussitôt à droite pour passer sous la route et entrer dans Espira-de-l'Agly voir la jolie église (Km 16).

À l'église d'Espira-de-l'Agly (Km 16), prenez en face la rue Pasteur qui descend au passage à gué. Traversez l'Agly et remontez. Au carrefour suivant (sans panneau), allez à droite, et, 200m plus loin, au carrefour sans panneaux avec un abri écroulé (Km 17,6), allez à droite.

Ce chemin serpente dans les vignes, passe devant les hangars de la Floriculture Riu.

Au carrefour sans panneau, allez à droite, puis tout droit, vous passez un gué et arrivez au carrefour avec la D12 (pas de panneau).

NB : à ce carrefour pour pouvez aller à gauche sur la D5 (dir. Opoul), après 2,5km vous arrivez aux stèles du camp Joffre et au Mémorial du Camp de Rivesaltes en construction en 2013 (5km aller-retour).

Allez à droite, la route passe aussitôt sous la voie ferrée et sur un gué, puis entre dans Rivesaltes par la rue de Tuchan. Au carrefour, suivez à droite l'avenue de l'Agly, jusqu'au pont Jacquet de Rivesaltes (Km 21,5).

Rivesaltes- Le Barcarès (16km)

Km= distance cumulée depuis Rivesaltes.

Au pont Jacquet de Rivesaltes (Km 0), en venant du centre ville, traversez et prenez aussitôt à droite l'avenue Réart (dir. Centre équestre). 400m plus loin (pas de panneau), tournez à droite pour longer l'Agly. Au carrefour suivant (Centre équestre) traversez et continuez sur le chemin en face à travers champs.

Au Km 2,2 ce chemin rejoint l'Autoroute A9 (premier panneau « Voie Verte de l'Agly), remonte sur 100m, et passe sous l'A9, puis revient le long de l'A9 jusqu'à rejoindre le début de la Voie Verte de l'Agly, sur la digue (Km 2,8). La Voie Verte de l'Agly, aménagée sur la digue en rive gauche du fleuve, est continue et sécurisée, avec passage sous les ponts à chaque intersection avec des routes.

Au km16, la Voie Verte arrive à Le Barcarès, à l'embouchure de l'Agly, et rejoint la piste cyclable de bord de mer (plage).

Antenne pour accès au Centre européen de Préhistoire de Tautavel (10km)

Pour proposer un itinéraire de Véloroute qui soit direct, plat et le plus possible situé dans la vallée, l'itinéraire proposé ne passe pas à Tautavel mais reste dans la vallée du Maury et de l'Agly.

La Véloroute V81 devra proposer une antenne permettant d'accéder au site touristique du Centre européen de Préhistoire à Tautavel.

Cet itinéraire commence entre Estagel et Cases-de-Pène, 300m après la cave de Jau (ou 2km après Cases-de-Pène en venant de Cases). Il emprunte la D59, peu circulée, sur 10km.

Cet itinéraire présente des pentes assez fortes au milieu du parcours.

NB : ce projet d'antenne est noté sur le site du Conseil Général, voir « La politique cyclable du Département » : <http://www.cg66.fr/470-la-politique-cyclable-du-departement.htm> (carte des itinéraires cyclables d'intérêt départemental, Véloroute en projet).

Antenne pour accès au Mémorial du camp de Rivesaltes (2,5km)

La Véloroute V81 devra proposer une antenne permettant d'accéder au Mémorial du camp de Rivesaltes, futur grand équipement touristique en construction en 2013 (ouverture prévue : 2014).

Cette antenne suivra la D5 depuis l'itinéraire principal de la V81 au carrefour de l'horticulture Riu, juste avant le passage sous la voie ferrée).

La RD5 est peu circulée jusqu'au rond-point avec la RD12.

Entre ce rond-point RD5-RD12 et le Mémorial, la RD5 est circulée : il faudra créer une piste cyclable en site propre de 1km environ.

Résumé

L'itinéraire principal de 67km comprendra :

De limite département (Cubières-sur-Cinoble) à St-Paul-de-Fenouillet (7km)

7km sur RD7 peu circulée

De St-Paul-de-Fenouillet à Maury (10,5km)

8,2km rive droite du Maury sur chemin goudronné, piste forestière, chemin rural, passant par La Roque. 5,2km de chemin devra être revêtu, dont 1km en béton car chemin en pente soumis au ravinement.

1,1km de piste cyclable à créer parallèlement à la D117, entre le passage à niveau n°79 et le rond-point à l'entrée de Maury.

1,2km sur D117 dans la traversée de Maury.

De Maury à Estagel (12km)

9,5km de chemin rural peu circulé rive gauche du Maury, par le Mas Amiel, avec 1km sur la D69 au début et 700m sur la D69 à la fin jusqu'au carrefour D69-D117

0,5km de piste cyclable à créer le long de la D117 entre le carrefour D69 et le carrefour D61 (côté nord de la D117)

0,2km sur D61

1,4km de chemin parallèle à la voie ferrée et à la D117, entre la D61 (passage à niveau n°) et le passage à niveau à l'entrée d'Estagel

0,4km sur D117 et rue de la cave coopérative

D'Estagel à Cases-de-Pène (9km)

6,8km de chemin rural rive gauche de l'Agly, dont 1km à revêtir au château de Jau

2,2km de D59 rive gauche de l'Agly

De Cases-de-Pène à Espira-de-l'Agly (7km)

5,8km de chemin rural rive gauche de l'Agly par Mas Méric et Mas Crémat, dont 1km dégradé et en forte pente à revêtir (en béton)

0,5km de piste cyclable à créer le long de la D18

0,7km de rues dans Espira-de-l'Agly

D'Espira-de-l'Agly à Rivesaltes (5,5km)

4,5km de chemin rural rive gauche de l'Agly

0,5km de rues dans Rivesaltes

De Rivesaltes à Le Barcarès (16km)

2,8km de rues et chemins le long de l'Agly

14km de Voie Verte sur la digue de l'Agly

Par type d'aménagement à réaliser (itinéraire principal seulement) :

42,5 Km sur route ou chemin existant sans travaux (simple jalonnement)

8,5 Km sur chemin forestier ou rural à revêtir ou à améliorer

2 Km sur piste cyclable à créer (parallèle à RD)

14 Km sur Voie Verte existante (à entretenir et pérenniser)

Il faut ajouter la future déviation d'Estagel, qui passera rive gauche de l'Agly comme la Véloroute, et qui devra prévoir un itinéraire cyclable sécurisé parallèle à la déviation entre le pont d'Estagel et le futur pont de la déviation.

Conclusion

Un itinéraire touristique de 67km de grande qualité : presque plat, et bien sécurisé

L'itinéraire proposé par l'AF3V permettra d'aménager un parcours de Véloroute qui respecte le Cahier des charges national, grâce aux caractéristiques suivantes :

= Itinéraire dans les vallées du Maury et de l'Agly

= Itinéraire linéaire reliant directement les villes entre elles

= Itinéraire desservant les sites touristiques (Gorges de Galamus, vignobles du Maury, antenne d'accès à Tautavel, antenne d'accès au Mémorial du Camp de Rivesaltes)

= Itinéraire principal à faibles dénivelés (minimisation des passages pentus)

- = Itinéraire en majorité sur des chemins et routes à faible ou très faible trafic, et comportant 16km de Voie Verte (Voie Verte de l'Agly)
- = Itinéraire offrant un revêtement de qualité praticable par tous types de vélo et par tout temps (« même après une période de pluie prolongée »)
- = Itinéraire offrant une sécurité excellente, grâce à la création de quatre tronçons de piste cyclable sur la D117, la D18 et la D5

Cet itinéraire de qualité sera à la fois attractif pour le grand public débutant, pour les habitants et touristes des villes traversées, et pour les cyclo-randonneurs français et étrangers.

Cet itinéraire de qualité nécessite les travaux suivants :

= Revêtir 5 sections (8,5km), par ordre de priorité:

- 5,2km de chemin forestier ou rural entre St-Paul-de-Fenouillet et Maury ;
- 1,4km de chemin parallèle à la voie ferrée entre la D61 et l'entrée d'Estagel ;
- 1km de chemin en terre rive gauche de l'Agly au Mas de Jau ;
- 1km de chemin dégradé en forte pente avant le Mas Méric.

= Créer quatre tronçons de piste cyclable le long de RD circulées, par ordre de priorité:

- 1km le long de la RD117 entre le passage à niveau n°79 et le rond-point entrée de Maury ;
- 0,5km le long de la RD117 entre la D69 et la D61 ;
- 0,4km le long de la RD18 à l'entrée d'Espira-de-l'Agly.
- 1km le long de la RD5 (accès au Mémorial du Camp de Rivesaltes).

= Prévoir, dans le projet de déviation d'Estagel, un itinéraire cyclable sécurisé en rive gauche de l'Agly, parallèle à la déviation entre le pont d'Estagel et le futur pont de la déviation.

Fait à Perpignan et Toulouse le 9 Avril 2013 par :

Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)

Association Vélo en Têt
Relais départemental de l'AF3V pour les Pyrénées-Orientales
10 rue Sébastopol 66000 Perpignan
Thibaut Legaye, Président
Olivier Brun, délégué AF3V
Tél : 04 68 55 26 85 E-mail : sebastopol@wanadoo.fr

Association Vélo
Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président, délégué régional AF3V
Tél. : 05 61 11 87 09 / 06 33 59 03 35 E-mail : j-savary@wanadoo.fr